

ASSURANCE-VIE

Programmer ses futurs revenus

Désormais, l'assurance-vie se décline sur des contrats multisupport plus risqués, pour rester performante. Avec quelques précautions, ils assurent un complément durable.

En 2011, un contrat d'assurance-vie en euros a rapporté en moyenne 3%. Et 2012 ne devrait pas être un meilleur cru. Une fois déduits les prélèvements sociaux, la performance dépasse à peine celle du livret A (2,25%). Dans ce contexte, les assureurs mettent en avant leurs contrats multisupport (en unités de compte, UC). Des produits plus risqués qui s'appuient non sur des obligations, mais sur un portefeuille surtout composé de sicav, d'actions et de fonds euros. En revanche, les perspectives de gains sont supérieures aux contrats classiques, avec en plus « *un maximum de souplesse* », souligne Véronique Calvé, responsable produit assurance-vie à la Société générale.

Optimiser ses retraits

Le principal inconvénient des contrats multisupport, c'est le risque : ni le rendement, ni le capital ne sont garantis. Mais la plupart permettent d'extraire les plus-values des supports actions pour les sécuriser dans le compartiment euros du contrat, qui garantit capital et intérêts. En cas de recul des marchés, on peut aussi enrayer les pertes en activant l'option *stop-loss* (stopper la perte). Au-delà d'un seuil de baisse prédéfini, celle-ci limite la casse en transférant l'épargne des fonds risqués vers des supports moins volatiles. « *Cela permet de lisser ses plus ou moins-values*, explique Jérôme Guezennec, responsable de l'actuariat à Generali, *mais l'assurance-vie doit toujours être abordée dans une vision de long terme* ».

En cas de sortie anticipée, la fiscalité est en effet plus lourde les huit premières années : les intérêts sont taxés à 35% avant le quatrième anniversaire du contrat et à 15% entre quatre et huit ans. Malgré ces rigidités, ce placement reste un des plus souples et des moins taxés qui



Marc Bertrand pour Challenges

Les variables annuités sont des formules complexes réservées aux épargnants haut de gamme.

Christian David, responsable de l'ingénierie patrimoniale de HSBC

soient. « *Quelqu'un qui place 10 000 euros à 3,20% dispose de 320 euros d'intérêt au bout d'un an*, explique Michel Miljkovic, directeur du réseau du courtier Nousassurons.com. *Et même s'il paie 35% d'impôt en cas de retrait précoce, cet impôt ne portera que sur ses intérêts.* »

C'est le secret des retraits sur un contrat d'assurance-vie : sur 1 000 euros, il y aura une énorme quantité de capital et peu d'intérêts... sur lesquels on paiera certes 35% d'impôt (et 15,5% de prélèvements sociaux). Mais au total, la ponction sera très réduite : 1 à 2%. Imbattable ! Après huit ans, la pression fiscale diminue à 7,5% pour les retraits de plus de 4 600 euros pour un célibataire et 9 200 euros pour un couple marié. Les retraits sont une

réponse intelligente à la demande de disponibilité, de sécurité et de fiscalité réduite du futur retraité. Tous les contrats offrent d'ailleurs des formules de rachats programmés, permettant de ponctionner son contrat sans l'assécher. Tout dépendra alors de ses besoins et de sa longévité...

Une rente à vie

De ce point de vue, la rente apporte une sécurité inégalée. Avec cette option, c'est simple : à l'échéance du contrat, l'épargnant abandonne son capital à la compagnie d'assurances. En contrepartie, celle-ci s'engage à lui verser une rente jusqu'à son décès. « *On peut aussi imaginer des rentes par paliers, plus fortes au départ et plus faibles ensuite, ou l'inverse* », remarque Jean- ▶▶▶

Notre sélection de 10 contrats multisupport

Nom du contrat Société	Performance du fonds euros		Frais		Commentaire
	2011	sur 3 ans	d'entrée	de gestion	
Symphonis-Vie Fortuneo	3,75%	12,43%	0%	0,60% sur fonds euros, 0,75% sur autres UC	La meilleure performance en 2011 et sur 3 ans. Frais très compétitifs.
Liberté Plus Swiss Life	3,01 à 4,01%	10,93%*	4,75%	0,65% sur fonds euros, 0,96% sur autres UC	Moyen en 2011 mais excellent sur 3 ans. Supports variés, frais dégressifs.
Himalia Generali	3,25%	10,92%	4,50%	0,90% sur fonds en euros, 1% sur autres UC	Excellents résultats sur 3 ans, bon fonds euros et UC mais gestion chère.
Cardif Multi-plus 3i BNP Paribas	3,10%	10,87%	4,75%	0,70% sur fonds euros, 0,96% sur autres UC**	Bonne performance, large gamme de supports UC, gestion souple mais chère.
Antarius Sécurité Crédit du Nord	3,30%	10,66%	Jusqu'à 3,90% selon capital	0,96%	Bonne performance en 2011 et sur 3 ans, frais de gestion compétitifs.
Retraite Allianz 2 Allianz	3,33%	10,54%	4,80%	0,40%	Performant en 2011, ouvert à tous, cher d'accès mais frais de gestion très bas.
Floriane Crédit Agricole-Predica	3%	10,30%	4%	0,80%	Performance moyenne, plusieurs options de gestion, frais dans la moyenne.
Predica Rouge Corinthe Série 3 LCL	3%	10,20%	3%	0,80%	Résultats moyens, frais peu élevés et sécurisation possible des plus-values.
HSBC Evolution Patrimoine HSBC	3%	10,17%	4%	0,65 à 0,90%	Résultats moyens, diverses options de gestion, frais dégressifs selon l'épargne.
Fipavie Retraite Garantie Oddo & Cie	3,04%	9,5% (fonds Pro Actif)	4,75%	0,96%	Contrat à revenus garantis, performance plutôt faible sur 3 ans, frais élevés.

* Calculée sur performance moyenne : 3,21% en 2011 et 3,45% en 2012.

** Frais supplémentaires liés aux résultats financiers : 10% sur fonds euros, 1,16% sur les unités de compte (UC).

SOURCES : SOCIÉTÉS, CHALLENGES

►►► Pierre Diaz, responsable des produits de retraite et de prévoyance à BNP Paribas Cardif. Attention, une fois la décision prise, impossible de revenir en arrière.

De plus, en cas de disparition prématurée, la compagnie n'a plus rien à payer, sauf si le contrat a prévu une réversion au conjoint ou à un enfant... « *L'avantage, c'est qu'on est sûr de toucher quelque chose même si l'on devient centenaire* », souligne Marie-Hélène Poirier, directrice juridique de Swiss Life. Même son de cloche chez beaucoup d'assureurs. « *La rente a du sens, note Jean-Pierre Decourcelle, du groupe Prévoir, mais les épargnants ont toujours la crainte de disparaître avant d'avoir épuisé leur capital* ». Rares sont les contrats qui prévoient le calcul de la rente au départ. En général, elle est établie lors de leur liquidation. Or les tables de mortalité peuvent être revues et conduire à une baisse de la rente.

Autre inconvénient, les rentes ne sont pas très généreuses. « *On ne les conseille pas à nos clients car leur niveau est faible* », confirme Marc Sallé de Chou, directeur du patrimoine et de la gestion d'actifs au Crédit du Nord. Pour obtenir à partir de 62 ans un complément de 500 euros par mois, il faut avoir accumulé

Fiscalement, la rente est plutôt avantageuse. Elle bénéficie d'abattements selon l'âge du bénéficiaire : 70% à 70 ans.

170 000 euros à son départ à la retraite, soit une épargne mensuelle de 600 euros dès l'âge de 45 ans.

Fiscalement, ce système est plutôt avantageux. Les revenus tirés de l'épargne sont exonérés d'impôt lorsque la sortie en rente a été prévue dès la souscription. Quant à la rente elle-même, elle bénéficie d'abattements selon l'âge du bénéficiaire. A titre d'exemple, à partir de 70 ans, cet abattement atteint 70%.

Un minimum garanti

Dans la panoplie de l'assurance-vie, une nouvelle génération de contrats est apparue sur le marché : les *variable annuities* ou contrats à annuités variables. Après une phase de capitalisation, l'assuré bénéficie de rachats programmés, comme un contrat classique, mais une fois son capital épuisé, l'assureur prend le relais. C'est l'assureur qui gère le contrat. Ce type de produit vise le complément de revenu à la retraite et n'est proposé que par quatre compagnies : Axa, AG2R La Mondiale, Allianz et Oddo.

C'est le cas d'Allianz Retraite Invest4Life. « *Avec un versement minimal de 30 000 euros*, détaille Sylvain Coriat, directeur des assurances de personnes d'Allianz, *ce contrat garantit 3% minimum du capital*

constitué à la souscription sous forme de rachats partiels programmés, et si les UC performant, le montant minimal garanti est réévalué ». En 2010, le montant annuel garanti a été réévalué de 23%. Dès lors que le capital placé est épuisé, la garantie relais rente viagère, dont le montant est égal au dernier rachat partiel, prend le relais au même rythme que les retraits programmés, jusqu'au décès du souscripteur.

Attention, tout rachat partiel ponctuel en dehors des rachats programmés fait baisser la garantie. « *Avec Fipavie Retraite Garantie, indique Bertrand Sance, directeur associé d'Oddo & Cie, la garantie monte à 4% (2% en phase de constitution), revue à la hausse si les marchés progressent fortement; mais en cas de baisse, le revenu est maintenu au niveau garanti à la souscription* ». Même chose chez AG2R. « *Les variable annuities garantissent le revenu, pas le capital*, indique Serge Moreno, directeur marketing d'AG2R. *Mais ils servent une rente sans confisquer le capital, qui reste disponible à tout moment.* » Seul bémol, les charges élevées supportées par ces produits : les frais de garantie des revenus s'ajoutent aux droits d'entrée et aux frais de gestion.

Colette Sabarly